

BDL Campus vous propose des formations techniques et sur mesure animées par une équipe pluridisciplinaire d'intervenants.

Nos formateurs sont des professionnels de terrain expérimentés, dynamiques qui favorisent l'apprentissage à travers des exercices pratiques et des mises en situation et partagent leur expérience.

L'organisme de formation BDL Campus, enregistré sous le numéro d'activité 32 59 10040 59, est certifié Qualiopi et référencé Datadock.



INTERVENANTS



Fanny CATTELAIN

Juriste en droit social

Juriste en droit social en cabinet d'expertise comptable depuis plus de 11 ans, Fanny Cattelain accompagne les TPE et PME au quotidien dans un environnement multi-conventionnel. Elle anime régulièrement des formations internes et externes sur des thématiques juridiques.



Jill WALLON

Juriste en droit social

Juriste en cabinet d'expertise comptable depuis près de 10 ans, Jill Wallon accompagne au quotidien les TPE/PME et anime régulièrement des interventions sur des thématiques juridiques et en paie.

INSCRIPTION

Pour vous inscrire, nous vous remercions de remplir la fiche d'inscription [ici](#) puis de la renvoyer par e-mail à campus@bdl-experts.com au plus tard 5 jours avant la formation.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Notre service formation est à votre disposition :
campus@bdl-experts.com
03 27 48 00 44



Le mardi 14 novembre 2023



9h00 - 17h00 (durée : 7 heures)



390 € HT + 25 € HT de frais de repas



BDL Valenciennes

31 avenue Clémenceau 59300 Valenciennes

> Lieu accessible aux personnes à mobilité réduite.



OBJECTIFS

- Connaître la conduite à tenir en toute circonstance
- Savoir identifier la procédure applicable
- Maîtriser les étapes des différents modes de rupture
- Mesurer les enjeux économiques et humains liés à la rupture du contrat



PUBLIC

Dirigeants, Fonctions RH et Conseil, juristes en droit social, managers, assistants administratifs.



PRÉREQUIS & ÉVALUATION

- Pas de prérequis,
- Attestation de présence,
- Évaluation à chaud sous forme de QCM.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation power point,
- Cas pratiques,
- Partage d'expériences,
- Propositions d'outils,
- Quizz.

Le support de formation sera mis à disposition après la formation. Salle équipée d'un accès à internet et d'un vidéoprojecteur.



SATISFACTION PARTICIPANTS

9,5/10



PROGRAMME

I. Le cas particulier de la période d'essai

- A. S'assurer de la validité de la période d'essai
- B. La rupture de l'essai par le salarié
- C. La rupture de l'essai par l'employeur
 - 1. Le motif de rupture
 - 2. « L'art et la manière » de rompre la période d'essai

II. Les ruptures du contrat de travail à l'initiative du salarié

- A. Démission
 - 1. La démission claire et non équivoque
 - a. Conditions
 - b. Formalisme
 - c. Préavis
 - 2. La présomption de démission
 - a. Contexte
 - b. Procédure
 - c. Conséquences
- B. Départ volontaire à la retraite
 - 1. S'assurer que les conditions sont réunies
 - 2. Procédure
 - 3. Indemnité
 - 4. Ne pas confondre départ volontaire à la retraite et mise à la retraite
- C. Faire face à une prise d'acte ou à une demande de résiliation judiciaire
 - 1. Dans quels cas sont-elles possibles ?
 - 2. Procédure
 - 3. Conséquences

III. Les ruptures du contrat de travail à l'initiative de l'employeur

- A. Le motif du licenciement, une réflexion à mener en amont
 - 1. Motif disciplinaire
 - a. Définir et qualifier la gravité de la faute
 - b. Apprécier l'opportunité d'une mise à pied
 - c. Constituer le dossier de licenciement
 - d. Procédure à mener
 - 2. Motif non disciplinaire
 - 3. Motifs prohibés

B. Rédiger la lettre de licenciement

- 1. Précaution de rédaction et délais
- 2. La faculté d'apporter des précisions

C. Déterminer le coût du licenciement

- 1. Définir le montant à reverser au salarié
 - a. Identifier si elle est due
 - b. Comparatif entre indemnité légale et conventionnelle
- 2. Préavis, se poser les bonnes questions
 - a. Le salarié doit-il toujours réaliser un préavis ?
 - b. Comment déterminer la durée du préavis ?
 - c. Quelle sera la date de fin de contrat ?
- 3. Le solde de tout compte
 - a. Quelles sont les autres sommes dues au salarié ?
 - b. Les délais de remise des documents de fin de contrat
 - c. La signature du solde de tout compte

IV. Les ruptures de contrat d'un commun accord

- A. La rupture conventionnelle
 - 1. Avantages/inconvénients
 - 2. Quand envisager la rupture conventionnelle ?
 - 3. Un formalisme spécifique
 - 4. Indemnités à verser
- B. Rupture d'un commun accord du contrat de travail à durée déterminée

V. Les spécificités liées à la rupture du contrat de travail

- A. Les protections particulières
 - 1. Cerner les spécificités liées aux salariés protégés
 - 2. Quelles sont les autres protections spéciales
- B. Vigilance particulière quant à certaines clauses contractuelles (Clause de non concurrence/débit formation)
- C. Gérer les fins de contrats conflictuelles
- D. Risques encourus

